**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

[*insérer*: *PAYS*]

*[insérer*: *NOM DU PROJET*]

[*Insérer : SECTEUR*]

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : [*insérer : Mode de financement islamique – conforme à la Charia*]

N° de Financement : [*Insérer N°*

 [*Insérer le nom du Bénéficiaire*] [*choisir*: *a reçu/a fait une demande pour/a l'intention de faire une demande pour*] un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de [*insérer le nom du projet*], et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent [*insérer une brève description, la période de réalisation, le niveau d’effort estimé en experts-mois, la date prévue de démarrage, etc. en veillant à la concordance avec les TdR joints ou mentionnés en référence dans l’AMI*].

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission [*retenir une des deux formulations ci-après :*

*sont joints au présent appel à manifestations d’intérêt*

Ou

*sont disponibles à l’adresse ci-dessous*.]

Le [*insérer le nom du l’Agence d’Exécution]* invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont : [*insérer les critères portant sur les qualifications et l’expérience de la firme, tels que le domaine principal et la durée d’activité, le type d’expérience pertinente, la capacité technique et managériale de la firme. Les qualifications et l’expérience des Personnels-clés ne devront pas faire partie des critères d’établissement de la liste restreinte*]. Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode [*insérer la méthode de sélection approuvée*] stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : [*insérer les heures de bureau s'il y a lieu, par ex. 09:00 à 17:00*], heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le [*insérer date* (*la date doit être au minimum 14 jours après la publication du présent avis)*].

[*Insérer le nom de l’organisme*]

À l'attention : [*Insérer le nom du responsable & titre*]

[*Insérer l'adresse postale*]

[*Insérer code postal, ville et Pays*]

Tel: [*indiquer le numéro, y compris code pays et code ville*]

Télécopie: [*indiquer le numéro, y compris code pays et code ville*]

Courriel: [*indiquer l’adresse courriel officielle utilisée par le Comité pour la sélection]*

Site Internet*: [indiquer le site internet du bureau ou du projet]*